



VILLE DE LEWARDE

D.I.C.R.I.M.

**DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES
MAJEURS**

ANNÉE 2025



SOMMAIRE



Informations sur la commune



Qu'est-ce-qu'un risque majeur ?



Identification des risques sur la commune



Organiser la réponse communale



Recensement des moyens

Informations

SUR LA COMMUNE



Mairie de Lewarde : 106 rue Jean Jaurès, 59287 LEWARDE

N° de téléphone de la mairie : 03 27 97 37 37

Mail de la mairie : mairie-de-lewarde@orange.fr

Superficie de la commune : 3.90 km²

Département : NORD

Région : Nord-Pas-De-Calais

Code INSEE : 59395

Qu'est-ce qu'un

RISQUE MAJEUR ?



Le **risque majeur** est une menace directe sur l'Homme, sur les biens et sur l'environnement. Un risque majeur se distingue d'un simple accident par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en œuvre pour assurer la protection de la population.

Le **Plan Communal de Sauvegarde** (PSC) est la réponse de sécurité civile de la commune. Il est accessible en mairie si vous souhaitez le consulter.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police : 17

Centre anti-poison : 0800 59 59 59

Centre Hospitalier de Douai : 03 27 94 70 00

Centre de déminage : 03 21 21 20 00 **ou** 03 21 21 20 55

CODIS DOUAI : 03 27 94 31 00

CODIS SOMAIN : 03 27 71 79 10

Ambulance Marin : 03 27 88 33 88



Partie 1

IDENTIFICATION DES RISQUES SUR LA COMMUNE



Aléas naturels susceptibles de se produire :

- **Inondation** : submersion plus ou moins rapide d'une zone habituellement hors d'eau, avec des hauteurs d'eau variables, dont le facteur déclenchant est la pluie. Les dernières inondations importantes remontent aux années 1990 et 1999 sur la commune de Lewarde.
- **Séisme zone de sismicité 2** : vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface. Les conséquences sont multiples : mouvement de terrain, chutes d'objets, effondrement de bâtiment, personnes blessées...
- **Mouvement de terrain** : ensemble de déplacement, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les déplacements peuvent être soit lents ou très rapides. Les derniers mouvements de terrains importants remontent à 1999 (du 25 décembre au 29 décembre 1999).





Aléas technologiques susceptibles de se produire :

- **Affaissement minier** : une mine est un gisement de matériaux (or, charbon, sel, uranium...). À l'arrêt de l'exploitation des mines souterraines, et en dépit des travaux de mise en sécurité, il peut se produire, à l'aplomb de certaines mines trois catégories de mouvements résiduels de terrains :



1. Les effondrements localisés
2. Les effondrements généralisés
3. Les affaissements

Pour tous ces phénomènes, les dommages peuvent être importants et affecter les bâtiments, la voirie ainsi que les réseaux notamment de gaz et eau. D'autres risques peuvent également être générés tels que : pollution de l'eau, inondation par remontée des eaux en zones affaissées, explosions gazeuses...

- **Engins de guerre** : Les vestiges de guerre constituent dans le département du Nord un risque majeur, ou du moins une menace constante pour les populations susceptibles d'y être exposées.



Il existe deux types d'armes :

1. **Armes conventionnelles** : munitions d'artillerie ou d'aviation (bombes), de mines, de grenades etc. Les dommages sur les personnes et les biens peuvent s'avérer extrêmement importants.
2. **Armes chimiques** : munitions produites en France entre 1915 et 1918. Il s'agit d'une libération de substances chimiques pouvant entraîner des incidences sur les personnes exposées mais aussi sur l'environnement.

En cas de découverte d'engins explosifs, les risques sont de trois ordres :

- L'explosion suite à une manipulation, un choc ou au contact de la chaleur
- L'intoxication par inhalation, ingestion ou contact
- La dispersion dans l'air de gaz toxiques

- **Transport de marchandises dangereuses** : le risque de transport de marchandises dangereuses est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.



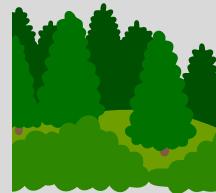
On peut observer 3 types d'effet chacun associé à leurs conséquences :

Explosion : effets thermiques et mécaniques

Incendie : brûlures, problèmes d'asphyxie et d'intoxication

Dégagement de nuage toxique : irritation de la peau, sensation de picotement à la gorge, asphyxies, œdèmes pulmonaires

- **Glissement de terrains ou coulées de boue** : mouvement de masse de roches, de débris, de terre ou de bouée sur une pente. Lewarde est concerné par le bois situé en hauteur et à proximité d'habitations (la cité Bandini) mais également par les champs agricoles à proximité de la départementale 132.



D'autres risques peuvent être susceptibles de se produire tels que : la pollution des sols, la remontée des napes, le radon ou encore le retrait de gonflement des argiles.



LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Consignes de sécurité en cas de découverte d'engins explosifs :

En permanence :

- Observer la plus grande prudence devant un objet inconnu
- S'assurer que le sol ne referme pas de munitions enterrées avant d'allumer un feu



En cas de découverte :

- Ne pas toucher ni déplacer l'engin
- Ne pas inhale ni se mettre sous le vent dans le cas où l'engin dégage une odeur
- Ne pas chercher à éteindre un foyer d'incendie, éloignez-vous en
- Alerter le Service d'Incendie et de Secours (18/112) et celui de la Sécurité Publique (17)

Consignes de sécurité en cas de transport de marchandises dangereuses :

Avant :



- S'informer sur l'existence d'un risque
- Évaluer sa vulnérabilité par rapport au risque
- Savoir identifier un convoi TMD (panneaux + pictogrammes)
- Connaître le signal d'alerte

En cas d'accident :

Baliser les lieux avec une signalisation appropriée et éloigner les personnes situées à proximité

Appeler le 18 (Pompiers), le 15 (SAMU), le 17 (Police) ou le 112 : Préciser le lieu exact, la nature du sinistre et le nombre de victimes

S'il s'agit d'une canalisation de transport : Appeler l'exploitant dont le n° figure sur les balises

- En cas de présence de victimes : ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie
- Fuir selon l'axe perpendiculaire au vent en cas de nuage毒ique
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- Se confiner

Après :

- S'informer
- Informer les autorités de tout danger observé
- Apporter une première aide aux voisins + personnes agées et handicapées
- Se mettre à disposition des secours
- Évaluer les dégâts et les points dangereux, s'en éloigner

LES LIEUX DE REGROUPEMENT

pour se mettre en sécurité



1 - Le boulodrome rue Louise Michel :

Capacité d'accueil : 80 personnes

Couchage : 30 personnes

→ Rues concernées : 19 mars, Jules Mousseron, Anémones, Louise Michel, Bleuet, Allée Romain, Pablo Neruda, Emile Zola, Charles Hombert

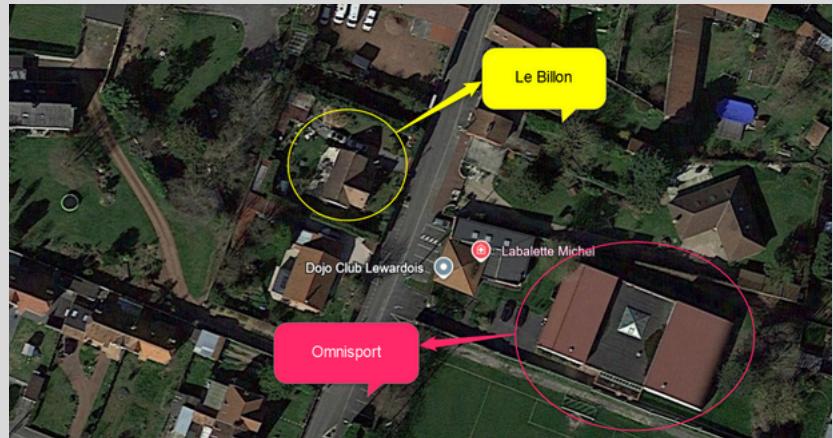
Environ 480 personnes

2 - Les trois salles rue d'Erchin :

Omnisport :

Capacité d'accueil : 150 personnes

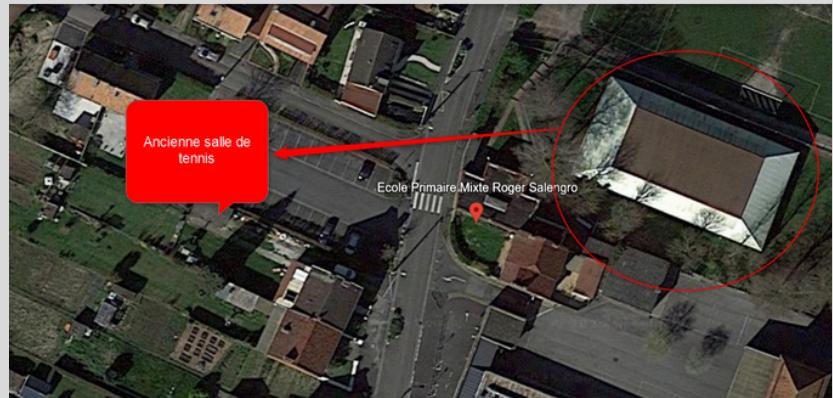
Couchage : 50 personnes



Le billon :

Capacité d'accueil : 60 personnes

Couchage : 20 personnes



Ancienne salle de tennis :

Capacité d'accueil : 200 personnes

Couchage : aucune possibilité,
pas de chauffage, sanitaire extérieur

Au total : capacité d'accueil : 410 personnes

Couchage : 70 personnes

→ Rues concernées par ces 3 salles : Familles Dervaux, Erchin, Peupliers, Béharelles, Chauffour, Cité Bandini, Égalité, Henri Coubrun

Environ 541 personnes

3 - Cœur d'Ostrevent Agglomération

2 salles disponibles “communautaires” et “Scillia Bifolia”

Capacité d'accueil : 200 personnes

Couchage : 70 personnes

→ Rues concernées : Domaines du Château, Monchecourt, Place des Vessignons, Roucourt, Jean Jaurès, Ruelle Delegorgue

Environ 570 personnes

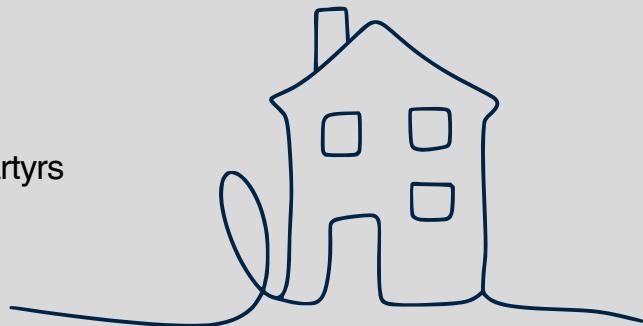
4 - Salle Edouard Pot rue de Loffre (Javelots et FNACA)

Capacité d'accueil : 80 personnes

Couchage : 20 personnes

→ Rues concernées : Jules Guesde, Pasteur, Place des Martyrs

Environ : 273 personnes



5 - Salle des fêtes rue Louis Aragon

Capacité d'accueil : 200 personnes

Couchage : 70 personnes

→ Rues concernées : De Loffre, Aragon, Paix, Saint Rémy, Route de Montingy, Place Elsa Triolet, Ruelle des Jardins

Environ : 489 personnes



Partie 2

ORGANISER LA RÉPONSE COMMUNALE



- **Directeur des opérations de Secours (DOS)** : Alain BRUNEEL
Suppléante : Amandine DUQUESNOY

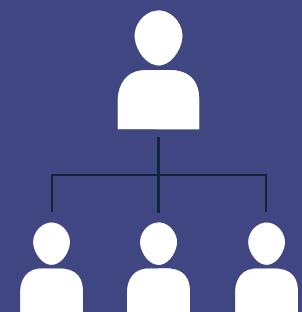
- **Coordinatrice des moyens et des actions** : Julie STICKER
Suppléante : Emmanuelle MADOUX

- **Responsable alerte** : Claude SOMBRIN
Suppléant : Jean-Michel MOREAU

- **Responsable soutien** : Julie STICKER
Suppléant : Alain ROLLOS

- **Responsable logistique** : André LEGER
Suppléante : Nina LAHSEN

- **Secrétaire** : Marie-Christine LANCEZ
Suppléante 1 : Audrey THERON
Suppléante 2 : Caroline CRIN



Localisation de la cellule de crise (PCC) :



Lieu : Mairie de Lewarde : 106 rue Jean Jaurès

Tél : 03 27 97 37 37

Lieu de repli : Salle des fêtes : Rue Louis Aragon



COMMENT L'ALERTE VOUS SERA DONNÉE ?

Diffusion d'un signal sonore :

- Cloches de l'église rue de l'Égalité
- Sono sur un véhicule communal

Diffusion d'un message d'alerte :

- Mégaphone à bord d'un véhicule communal
- Téléphone
- Porte-à-porte



RECENSEMENT DES MOYENS



Les moyens humains :

Professions médicales :

Pierre QUINTIN : Médecin généraliste
Numéro de téléphone : 03 27 98 03 32



Michel LABALETTE : Médecin généraliste
Numéro de téléphone : 03 27 98 03 32

Fabienne MORET : Médecin généraliste
Numéro de téléphone : 03 27 80 85 59

Laurent VALDHER : Kinésithérapeute - Ostéopathe
Numéro de téléphone : 06 81 75 62 42

Nicoletta SANDU : Chirurgien-Dentiste
Numéro de téléphone : 03 27 96 96 38

Patricia KAZMIERCZAK : Pédicure Podologue
Numéro de téléphone : 03 27 88 01 46

Philippe DUREUX : Kinésithérapeute
Numéro de téléphone : 03 27 96 92 15

Cyrille BOZZO : Kinésithérapeute
Numéro de téléphone : 03 27 96 92 15

Martin CARON : Kinésithérapeute
Numéro de téléphone : 03 27 96 92 15

Sabrina DELACHAT : Kinésithérapeute
Numéro de téléphone : 03 27 96 92 15



Les moyens matériels :



Approvisionnement alimentaire, supermarchés se situant à proximité :

Intermarché Hyper : rue des Hallots, 59176 MASNY

Intermarché Super : ZAC Saint-René Boulevard Ambroise Croizat, 58287 GUESNAIN